

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération Val Parisis se tiendra au siège de l'EPCI – 271, chaussée Jules César à BEAUCHAMP (95250), le :

**Mardi 14 NOVEMBRE 2023
A 10 HEURES 15**

ORDRE DU JOUR

A – ORDRE DU JOUR DU BUREAU COMMUNAUTAIRE.

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 26 septembre 2023.
2. Avenant n°8 au bail civil avec la SARL Accessible pour les locaux administratifs de la CA Val Parisis à Beauchamp.
3. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour les années 2015 à 2022 sur le budget principal.
4. Constatation d'extinction de créances suite à une procédure collective de liquidation judiciaire.
5. Constatation d'extinction de créance suite à une procédure de rétablissement personnel.
6. Marché à procédure formalisée relatif à l'acquisition de mobilier pour les médiathèques du réseau de la lecture publique de la CA Val Parisis
7. Attribution d'une Subvention exceptionnelle au profit de l'AFM-Téléthon
8. Approbation des conventions valant procès-verbal de transfert de la compétence « éclairage public » pour les communes d'Eaubonne et d'Ermont
9. Créations et suppressions de poste et modification du tableau des effectifs.



Le Président,

Yannick BOËDEC